

## PRIVILÈGE PLAN EN CAS DE VOL

*pour véhicules neufs et d'occasion*



**DISTRIBUÉ PAR :**  
Le Groupe financier LGM

Bureau de Montréal :  
111, boulevard Dr. Frederik-Philips, bureau 450,  
Saint-Laurent (Québec) H4M 2X6  
**Tél. :** 1-866-287-6200  
**Télécop. :** 1-866-287-6201  
**Site web :** lgm.ca

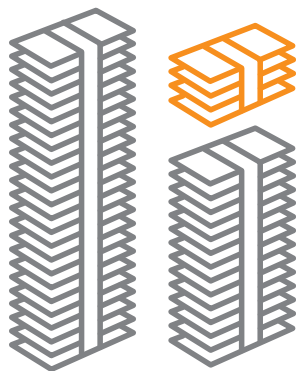
© Le Groupe financier LGM – Une division de LGM Financial Services Inc. « LGM » et le logo LGM sont des marques de commerce déposées de LGM Financial Services Inc. Tous droits réservés.

Il s'agit d'un programme d'assistance, offert par votre concessionnaire-vendeur, qui procure certains privilèges de fidélité en concession à la suite de la perte du véhicule. Le contenu du présent dépliant n'est qu'un résumé des modalités de l'entente. Veuillez vous référer à l'entente pour obtenir tous les détails sur les privilèges et les exclusions. Les modalités de l'entente ont préséance sur le contenu du présent dépliant. Le Programme privilège perte de véhicule peut ne pas être offert dans toutes les provinces et tous les territoires. Certaines dispositions spécifiques peuvent varier en fonction des exigences propres aux provinces et aux territoires.



## PERMETTEZ-NOUS DE VOUS AIDER

Si votre véhicule était volé et non récupéré, le Privilège Plan en cas de vol vous offrirait un crédit fixe de fidélité en concession applicable à l'achat d'un nouveau véhicule.



Le crédit fixe de fidélité en concession sera appliqué à l'achat de votre nouveau véhicule.

Coût du  
nouveau  
véhicule

Remboursement  
de l'assureur

## TOUT PROPRIÉTAIRE DE VÉHICULE DEVRAIT RÉFLÉCHIR À CE QUI SUIT...

Si votre véhicule était **volé et non récupéré**

et si l'assureur remboursait seulement la **valeur marchande** de votre véhicule...

combien devriez-vous dépenser pour vous procurer **un nouveau véhicule?**

### PRENEZ EN CONSIDÉRATION :

- Le coût actualisé pour acheter un véhicule neuf
- Le remplacement des accessoires de votre véhicule précédent (pneus d'hiver, etc.)
- Le dépôt pour votre prochain achat
- L'encours de la dette pour votre prêt initial

## SAVIEZ-VOUS QUE...<sup>1</sup>

- Plus de 73 000 véhicules sont volés chaque année au Canada
- Toutes les 7 minutes, un véhicule est volé
- Cela peut prendre jusqu'à six ans pour qu'un prêt automobile ne soit plus en équité négative (le montant que vous devez pour votre véhicule est supérieur à la valeur de celui-ci)

## OPTIONS DE PRIVILÈGE

| Valeur du véhicule    | Crédit de fidélité en concession |
|-----------------------|----------------------------------|
| Jusqu'à 20 000 \$     | 5 000 \$                         |
| 20 000 \$ – 40 000 \$ | 5 000 \$ ou 7 500 \$             |
| 40 000 \$ et plus     | 5 000 \$, 7 500 \$ ou 10 000 \$  |

## GARANTIE DE REMBOURSEMENT DE 30 JOURS

Le contrat du Privilège Plan en cas de vol de SécurAuto peut être résilié dans les 30 jours suivant l'achat.

<sup>1</sup> Statistiques Canada (2015). Tableau 5. Crimes signalés à la police pour les délits sélectionnés, Canada, 2013 et 2014. Source : <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2015001/article/14211/tbl/tb104-eng.htm>

Le Programme privilège perte de véhicule n'est pas offert au Québec.

Le graphique se trouvant dans le présent dépliant est utilisé uniquement à titre d'exemple et ne représente pas nécessairement votre situation. Le crédit fixe de fidélité en concession ne peut excéder la limite sélectionnée au moment de l'achat.

**POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE-VENDEUR, VISITEZ LE SITE SECUREDRIVE.CA OU COMPOSEZ LE 1-866-287-6200.**